
AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2025

Conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec* ;

AVIS PUBLIC est donné que la directrice générale et greffière-trésorière déposera le rapport financier consolidé et le rapport du vérificateur externe pour l'année 2025 lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 6 juillet 2026 à 19h.

DONNÉ À PIEDMONT, CE 26^e JOUR DU MOIS DE JUIN 2026.



Carl De Montigny
Directeur général et greffier-trésorier adjoint